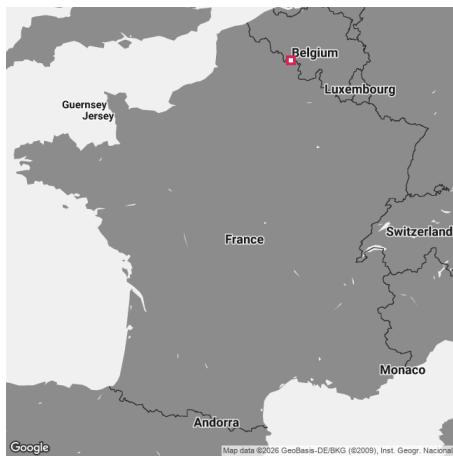




AMO accompagnement social PRU et mise en œuvre de l'action CUCS pour la Ville d'Hautmont

Ville d'Hautmont



Type de mission: Accompagnement social

Maître d'ouvrage: Ville d'Hautmont

Coût du projet :

directeur de mission : Valérie Embize

Année: 2013 - 2013

Equipe: Perspectives Urbaines et Sociales

Programme:

Acteurs: Etat (DD T M , Préfecture), ANRU, Foncière Logement, EPARECA, Collectivités Territoriales (Ville, Département, Région, EPCI), Bailleurs Sociaux (Partenord, Habitat du Nord, Promocil), Myriam CAU (suivi social), Tracés Urbains (architectes - urbanistes)

Consultants mobilisés: Valérie Embize

Montant de la mission: 82 650 € HT

Composantes de la mission:

- Conseil stratégique
 - Etudes urbaines
 - Animation partenariale
 - Planification
 - Outils de gestion
 - Coordination inter chantiers
 - Ingénierie financière
 - Gestion urbaine de proximité
 - Insertion par l'activité économique
 - Cohésion sociale
 - Concertation
 - Capitalisation

Enjeux de la mission

Confrontée à d'importants enjeux sociaux, la Ville d'Hautmont s'est inscrite dans la rénovation urbaine concrétisée par un conventionnement pluriannuel avec l'ANRU et un Contrat Urbain de Cohésion Sociale

(CUCS) avec l'ACSE. Le projet de rénovation urbaine et ses dimensions sociale s'inscrivent dans une véritable stratégie de reconquête , mise en œuvre depuis plus de vingt ans.

L'objectif de la mission est de définir une stratégie de cohésion sociale, d'accompagner le PRU et de pérenniser les investissements réalisés. Pour s'adapter au contexte, nous avons souhaité mettre en place un poste dédié basé sur le site.

Contenu de la mission

- ▶ Elaborer différents diagnostics de territoire indispensables au montage de projet et à l'amélioration des dispositifs créés: enquête de satisfaction relogement, préparation des visites de parfait achèvement.
 - ▶ Assurer une co hérence dans les actions mises en place sur le territoire: journées portes ouvertes et inaugurations, réalisation des actions CUCS en lien avec le CCAS épauler les associations dans leurs projets, mettre en œuvre des projets en partenariat avec les professionnels des maisons de quartier.
 - ▶ Mettre en place des pots d'accueil dans les résidences nouvellement livrées.
 - ▶ Assurer les relations entre acteurs de terrain et les instances en se plaçant comme interlocuteur privilégié.
 - ▶ Pérenniser, animer et améliorer les actions de Gestion Urbaine de Proximité (GUP mises en place: charte de bon voisinage, diagnostic en marchant, réseau habitants relais, dispositif de veille).
 - ▶ Participer aux instances de coordination générale (comités techniques, comités de pilotage ...).

